



Genève, le 27 août 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du Département du territoire

Projet lauréat pour la Pointe Nord du PAV: environ 300 logements, un pôle administratif et des activités culturelles

MM. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire, et Xavier Fischer, président du collège d'experts, ont dévoilé ce jour les résultats des projets d'urbanisme pour le secteur de la Pointe Nord du périmètre Praille Acacias Vernets (PAV). Lancée en septembre 2017 par l'Etat de Genève, la démarche de mandats d'étude parallèles (MEP) a abouti au choix du lauréat, les bureaux d'architecture de Genève et Bruno Marchand de Lausanne. Le programme de ce projet, situé à proximité de la Queue d'Arve, dans le quartier des Acacias, comprend quelque 300 logements, des équipements publics ainsi que des activités culturelles. Les premières réalisations sont attendues à l'horizon 2022.

La Pointe Nord : l'un des trois lieux emblématiques du PAV

Le secteur de la Pointe Nord est l'un des trois lieux emblématiques du projet Praille Acacias Vernets (PAV) avec l'Etoile et la Porte Sud. Ce site est à l'articulation des quartiers industriels situés sur la rive gauche de l'Arve qui vont entamer leur profonde mutation, de la ville historique et du grand paysage (Arve et Bois-de-la-Bâtie). Ces développements créeront de nouveaux quartiers urbains diversifiés et mixtes. Les équipes des MEP ont ainsi dû répondre à plusieurs enjeux d'importance en termes de qualité de vie, alliant densité et mixité, d'organisation des espaces publics, de diversité de formes et d'usages, de valorisation du paysage et d'impacts environnementaux.

Programme des MEP

A la convergence de plusieurs axes de mobilité, ce quartier est aujourd'hui occupé par l'Hôtel de Police et par des activités industrielles (Firmenich) et culturelles (Théâtre du Loup, Parfumerie, Gravière). Le projet prévoit notamment des locaux destinés à l'administration cantonale, la création de 300 logements, l'implantation de services de proximité, l'extension de l'Hôtel de police, mais aussi le maintien des activités culturelles du Théâtre du Loup et de la Parfumerie. Une attention particulière sera également apportée à la continuité de mobilité douce en lien avec la Voie verte d'agglomération et le projet de nouvelle passerelle sur l'Arve.

Les surfaces à vocation d'équipements publics qui seront réalisées par la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) sur le site actuel de l'entreprise Firmenich permettront de rassembler environ 2000 employés de l'Etat. Le regroupement d'une partie de l'administration cantonale sur ce site idéalement situé favorisera une collaboration plus étroite entre divers services actuellement dispersés.

Projet lauréat

L'équipe de mandataires lauréate se compose des bureaux dl-a designlab-architecture de Genève et Bruno Marchand de Lausanne, accompagnés de l'atelier du paysage de Lausanne, de RR&A de Genève et enfin de la société Ecoscan de Lausanne.

En partant d'un programme dense et diversifié sur un site complexe, le projet retenu, intitulé "Bleu-Vert-Blanc", propose d'articuler les volumes et les fonctions de manière simple. D'une part, un groupe de bâtiments de grande hauteur et de l'autre, des structures basses et des petites maisons qui invitent à des usages collectifs et animent l'espace public. Le projet distingue ainsi clairement trois entités morphologiques: une frange de bâtiments administratifs, l'ensemble résidentiel de logements et la rive de l'Arve dédiée à la nature et à la détente. Le projet lauréat offre également un potentiel pour des activités collectives et de proximité, notamment culturelles et socio-culturelles.

Les MEP, une étape pour le projet

L'objectif de la démarche de mandats d'étude parallèles (MEP) est d'élaborer des scénarios contrastés pour tester l'organisation générale, les formes urbaines, l'ordonnancement des espaces libres, les conditions de mobilité et environnementales d'un périmètre à aménager. Cette démarche se fait en concertation avec les maîtres d'ouvrage et les acteurs concernés (Etat, commune, propriétaire).

Cette étape a permis de définir la vision et l'organisation générale de la Pointe Nord. Celle-ci sera précisée dans le cadre de plans localisés de quartier, qui seront établis à la suite des MEP ces prochains mois, puis de projets architecturaux, qui feront l'objet de demandes d'autorisation de construire. En parallèle, certains bâtiments existants maintenus sur le site Firmenich pourront faire l'objet de rénovations dans de plus brefs délais.

Rachat de la parcelle Firmenich en 2017

En janvier 2017, la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) rachète à Firmenich, pour 70 millions de francs, la parcelle de la Pointe Nord. Elle devient ainsi propriétaire de 18'925 m² et d'infrastructures qu'elle entend valoriser, notamment en faveur d'équipements pour l'administration cantonale. Cette transaction était assortie d'une convention de collaboration entre la CPEG et l'Etat de Genève, prévoyant la mise à disposition des surfaces pour des équipements publics de l'Etat. Cette transaction a permis au canton d'aller de l'avant dans la planification du développement de la Pointe Nord du PAV ([voir point presse du Conseil d'Etat du 11 janvier 2017](#)).

*Pour toute information complémentaire: M. Vincent Lusser, secrétaire général adjoint, DT,
T. +41 22 327 94 16 ou +41 76 318 30 64.*